

PROGRAMME DE FORMATION

CONDUITE D'ENGINS EN SECURITE R 489

1- Objectif de la formation :

L'objectif de cette formation est de connaître la réglementation et d'être capable de conduire un chariot à conducteur porté en sécurité

2- Prérequis – public visé :

Être âgé de 18 ans minimum.
Maîtriser le français et les bases mathématique.
Aptitude médicale favorable pour la formation.
En cas de personne(s) en situation de handicap, UNICREO analyse les besoins pour adapter la formation.

3- Contenu :

1. : Statistiques et réglementation
2. : Prévention des risques
3. : Les Différentes catégories d'engins
4. : Les organes mécanique
5. : Lutte contre les incendies
6. : Les règles d'utilisation des engins
7. : La prise de poste
8. : Stabilité du chariot
9. : Chargement et déchargement
10. : Tableau de charge
11. : Les E.P.I.
12. : Gestes de commandement
13. : La signalisation

4- Profil des intervenants :

Martin Rodolphe, formateur CACES, AIPR
20 ans d'expérience en conduite d'engins.

5- Nom du responsable encadrant la formation :

Martin Rodolphe

6- Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques avec des supports numériques
- Livret remis en cours de formation
- Etude de cas
- Mises en situation
- Méthode participative
- Utilisation de chariots gerbeur en exercices réels

7- Dates de la formation :

Le délai de réalisation de la formation est de 2 mois.
Un calendrier sera établi avec l'entreprise.

8- DUREE :

Formation de :1 jour minimum, soit 7 heures
La durée de formation peut variée en fonction de
L'expérience du candidat et du nombre de catégories.

9- Lieu de la formation :

Chez le client ou sur un site convenu.

10- Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :

Feuille d'émargement
Feuille d'évaluation de fin de stage